

QUARTIER JARDIN PARISIEN

COMITE DE PILOTAGE 31 AOUT 2015
--

Présents :

M. Yves SERIE, Maire-Adjoint, chargé de l'Urbanisme et de la Démocratie Locale

L'élu délégué de quartier :

M. Géraud DELORME, Conseiller municipal délégué au développement durable

Excusée : Colette HUARD, Adjointe au Maire, déléguée au Logement et Accession à la propriété.

Les intervenants :

Mme Sylvie DONGER, Maire-Adjointe, chargée du Budget

M. Jean-Marc LEGRAND, Chef de la Police Municipale

Le Service Démocratie Locale :

Mme Jessica SGUAZZIN, Rédactrice en chef du Clamart Infos, chargée de la Démocratie Locale par intérim.

Mme Malalâtiana RAKOTOVAO, assistante Démocratie Locale.

Les membres du Comité de Pilotage

Mmes Joëlle MILCOS, Sandrine DANDRE, Paulette PAGNONI, Monique HARIOT, Françoise MORGERE, Danièle HAIM-BONNET.

M. Thierry DANDRE, Michel GUILVARD, Franck TAVERNIER, Jean-Claude GOUBARD, Serge PAGNONI, Jean-Pierre HARIOT, Dominique ALISON, Jean-Claude GIRAUDON, Daniel COLLEAUX, Géraud CAUMONT.

Principaux point abordés :

LES MINI-PUCES :

Concernant les mini-puces, Géraud DELORME a demandé aux membres du Comité de pilotage s'ils étaient disponibles pour aider à l'installation de la manifestation dès 7h00.

153 demandes ont été enregistrées pour 120 emplacements à pourvoir. Géraud Delorme expose les modalités de sélection qui avait été présentées dans le courrier d'information.

LA VIDEO-PROTECTION :

Intervention de M. Jean Marc LEGRAND, chef de la Police municipale, venu présenter la première phase d'implantation des caméras de vidéo-protection.

La première phase est désormais enclenchée. Les entreprises ont été sélectionnées et les travaux devraient débuter entre novembre et décembre.

La première caméra implantée se situera sur le rond-point du Jardin Parisien. C'est un endroit important car stratégique pour le quartier. Elle permettra une visibilité sur 150m et 360°.

D'autres sont à suivre comme à Béclère et rue des marronniers.

Ainsi, le CSU (Centre de Supervision Urbain) sera opérationnel avant la fin de l'année. Il sera à proximité du nouveau poste de la Police Municipale bientôt en service et installé dans les anciens locaux de la Police Nationale (au Pavé Blanc). Afin d'optimiser son efficacité, le CSU possèdera 2heures d'autonomie en cas de coupure de courant.

D'un point de vue général, l'installation de la vidéo-protection permettra d'évaluer plus précisément la sécurité et l'insécurité à Clamart avec pour objectif d'aider la Police municipale à être plus réactive dans ses interventions. L'idée étant d'apporter une aide pertinente visant à rassurer la population. Les bandes vidéo seront conservées 15 jours maximum. La mission du CSU étant d'observer une vision permanente afin d'intervenir avant les faits et non après.

La Police Nationale, elle pourra bien évidemment récupérer les enregistrements si besoin mais elle ne pilotera pas le dispositif.

L'AUDIT FINANCIER :

Intervention de Mme Sylvie DONGER, Maire-Adjointe, chargée du Budget, venue présenter l'audit financier de la Ville

Mme DONGER précise ce qu'est un audit financier et dans quel cadre il a été demandé. Elle évoque plusieurs points :

- La baisse de la dotation générale de fonctionnement et la hausse du FPIC (Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et communales) imposés par l'Etat
- La dynamique de hausse des dépenses de fonctionnement et notamment de personnel
- Les négociations afin de sécuriser la dette de Clamart et de sortir des emprunts toxiques
- La possible mise sous tutelle de la Ville si aucune mesure n'est prise
- Le refus de la municipalité d'augmenter les impôts
- Les différents leviers dont la Ville dispose
- Les mesures choisies par la municipalité pour arriver à l'équilibre

QUESTIONS DIVERSES :

❖ *La nouvelle tarification*

La municipalité ne touche pas au Quotient familial. Les nouveaux tarifs seront proportionnels.

❖ *Terrain EDF*

Concernant le terrain EDF, Yves SERIE confirme un départ pour la fin de l'année. 1500 salariés seront en revanche toujours présents sur site et 13 hectares de terrain seront disponibles. Objectif : un projet immobilier mixte (dont les contours seront définis par le nouveau projet de PLU).

❖ *Peut-on agir concernant le bâtiment en friche rue de la Porte de Trivaux dans lequel bon nombre de riverains viennent déposer leurs encombrants. Est-ce de la responsabilité de Clamart Habitat ? Peut-on mettre un cadenas ?*

Yves SERIE prend bonne note de cette réclamation.

❖ *Circulation et nuisances à proximité du Lidl :*

Plusieurs membres font état de ces problèmes. Yves Sérié indique que la Ville est bien consciente du problème et étudie des solutions.

❖ *Toilettes publics Jardin Parisien*

Un membre signale un défaut d'entretien. Ces toilettes sont sur le terrain de l'ONF, Yves SERIE prend bonne note de cette réclamation pour y travailler.

❖ *Les balades urbaines*

Un membre interroge sur les suites réservées aux balades urbaines. Toutes les propositions faites lors des balades urbaines sont conservées par le service des Espaces Verts. Cet avis, consultatif, est intégré dans les réflexions sur le PLU.

❖ *Arbres de la D906*

Un membre s'interroge sur le souhait du conseil départemental d'abattre certains arbres. Yves SERIE prend bonne note de cette réclamation, qui n'est pas du ressort de la Ville, pour y travailler.

Prochains rendez-vous :

- Réunion Publique du Maire le 4 novembre à la Maison de Quartier du Jardin Parisien
- Réunion publique PLU le lundi 21 septembre à 19h salle Hunebelle.

* * * * *